

# **Règlement du jeu « Ouverture Paimpol »**

## **ARTICLE 1 - Organisation**

Banque CIC Ouest, SA au capital de 83 780 000 euros dont le Siège Social est 2, avenue Jean-Claude Bonduelle à Nantes (44000), organise, dans le cadre de l'ouverture de l'agence CIC Paimpol, 26 place du Martray un jeu intitulé « Grand Jeu ouverture Paimpol » qui se déroulera du 13 décembre 2012 au 2 mars 2013. Ce jeu est gratuit, sans obligation d'achat. Il désignera, par tirage au sort, 5 gagnants.

## **ARTICLE 2 - Conditions de participation**

Ce jeu est ouvert à toute personne majeure ayant la capacité juridique, résidant en France métropolitaine. Les salariés et retraités de la Banque CIC Ouest et des ses filiales, ainsi que les membres de leur famille (conjoint, concubin, enfants, ascendants directs et collatéraux) ne peuvent pas participer au jeu. Seules les personnes physiques peuvent participer à titre individuel.

La participation à ce jeu implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement.

## **ARTICLE 3 - Modalités de participation**

Les participants au jeu compléteront un bulletin reçu dans leurs boîtes aux lettres – distribution sur la zone de chalandise de l'agence - ou à l'agence CIC Paimpol - et le déposeront dans l'urne prévue à cet effet, dans l'agence CIC Paimpol au plus tard le 2 mars 2013 aux heures d'ouverture, à savoir du mardi au vendredi de 8h45 à 12h30 et de 13h45 à 18h00 et le samedi de 8h45 à 12h30.

La participation au jeu ne peut se faire qu'au moyen de ce seul bulletin. Il ne sera accepté qu'un seul bulletin de participation (mêmes noms, prénoms et adresse). En cas de pluralité de participation au nom de la même personne, chaque bulletin sera réputé nul. Ne seront pas pris en considération les bulletins sans adresse, incomplets, illisibles ou raturés.

## **ARTICLE 4 – Description des dotations**

Présentation des lots :

1<sup>er</sup> prix : 1 téléviseur LG LCD 81 cm – 16/9 – Full HD d'une valeur de 350 €

2<sup>ème</sup> prix : 1 appareil photo numérique OLYMPUS SZ-30MR Premium 16M d'une valeur de 250 €

3<sup>ème</sup> prix : 1 tablette numérique ARNOVA 10 G 4 Go- Android 2.3 Gingerbread d'une valeur de 170 €

4<sup>ème</sup> prix et 5<sup>ème</sup> prix : 1 carte cadeau STIMBOX Atosha d'une valeur unitaire de 150 €

## **ARTICLE 5 – Tirage au sort**

Le tirage au sort aura lieu le jeudi 7 mars 2013 à 14h00 sous le contrôle d'un huissier de justice dans les locaux du siège social de la Banque CIC Ouest au sein de la Direction de Communication. Il sera effectué parmi tous les bulletins de participation valides recueillis dans l'urne disposée à cet effet à l'agence CIC Paimpol.

## **ARTICLE 6 – Avis de gain**

Les gagnants sont avertis individuellement par courrier et téléphone dans un délai de 30 jours suivant le tirage au sort qui les aura désignés. Aucun courrier ne sera en revanche adressé aux participants qui n'auront pas gagné.

## **ARTICLE 7 – Attribution des lots**

Leur gain leur sera remis autour d'un cocktail auquel ils seront conviés. Tout gagnant non présent au cocktail devra se rendre à l'agence citée dans l'invitation afin de récupérer son lot sur présentation d'une pièce d'identité en cours de validité. Tout lot non réclamé par un gagnant dans un délai de 2 mois suivant la date du tirage au sort ne sera pas attribué. Au-delà de cette limite, les prix resteront acquis à CIC Ouest. En aucun cas, la contrepartie en espèces des lots ne pourra être exigée ni le remplacement ou l'échange des lots pour quelque cause que ce soit. La liste des gagnants sera affichée, pendant un délai de 30 jours, dans les locaux de l'agence CIC Paimpol 26 place du Martray.

Lors de la remise du lot, le gagnant signera une attestation signifiant qu'il a bien récupéré le prix qu'il avait gagné.

#### **ARTICLE 8 – Consultation du règlement**

Le simple fait de participer entraîne l'acceptation pleine et entière du présent règlement du jeu déposé à la SCP Levesque, Callard et Bréheret, huissiers de justice associés à Vertou (44120) 1 rue Auguste Saupin.

Le règlement des opérations est adressé gratuitement à toute personne en faisant la demande écrite à l'adresse suivante: CIC Ouest, Direction de la Communication, 2 avenue Jean-Claude Bonduelle 44000 Nantes et consultable sur le site : [www.huissier-44.com](http://www.huissier-44.com). Le remboursement du timbre nécessaire à la demande du présent règlement sera remboursé au tarif en vigueur. Ces demandes doivent être effectuées au plus tard 15 jours après la date de clôture du jeu.

Il ne sera répondu à aucune demande téléphonique concernant les modalités du jeu, la détermination des gagnants et l'interprétation ou l'application du règlement.

#### **ARTICLE 9 – Loi informatique et libertés**

Les informations recueillies à l'aide du bulletin de participation peuvent faire l'objet d'un traitement automatisé.

Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978, les données personnelles collectées sur toutes les personnes citées sur le bulletin seront utilisées pour l'organisation du tirage au sort et la remise des lots ainsi qu'à des fins de prospection commerciale. Elles ne pourront être communiquées à des tiers que pour les seules nécessités afférentes aux finalités sus évoquées, et pour répondre, le cas échéant, aux obligations légales et réglementaires.

Toutes les personnes citées sur le bulletin disposent d'un droit d'accès, de rectification, de communication et d'opposition sur simple demande auprès de Banque CIC Ouest - 2 avenue Jean Claude Bonduelle - BP 84001 - 44040 Nantes Cedex.

Les gagnants autorisent l'utilisation éventuelle de leur nom et de leur photographie dans toute manifestation publi-promotionnelle ou purement informative liée au présent jeu, en donnant leur accord écrit sur les dispositions du présent article, conformément à la législation en vigueur. Cette utilisation ne pourra pas ouvrir d'autres droits que le prix gagné.

#### **ARTICLE 10 - Divers**

Toutes difficultés quant à l'application du présent règlement feront l'objet d'une interprétation souveraine des organisateurs. Les contestations ne seront recevables que dans un délai de 2 mois après le tirage au sort. La Société organisatrice se réserve le droit d'écourter, de proroger, de modifier ou d'annuler le jeu si les circonstances l'exigent.

Elle ne saurait être responsable de tout fait qui pourrait lui être imputable notamment en cas de force majeure susceptible de modifier, perturber ou annuler le jeu. Sa responsabilité ne saurait être engagée de ce fait.

#### **ARTICLE 11 – Loi applicable**

Le présent règlement est régi par la loi française.



**Parce que le monde bouge.**

## Ouverture de votre agence CIC Paimpol

### Jeu gratuit

Sans obligation d'achat

- 1<sup>er</sup> prix : 1 téléviseur LCD 81 cm  
d'une valeur unitaire de 350 €
- 2<sup>e</sup> prix : 1 appareil photo numérique  
d'une valeur unitaire de 250 €
- 3<sup>e</sup> prix : 1 tablette numérique  
d'une valeur unitaire de 170 €
- 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> prix : 2 cartes cadeaux Stimbox  
d'une valeur unitaire de 150 €.

Pour participer, il vous suffit de compléter ce  
bulletin et de le déposer à l'agence  
CIC Bretagne  
26 place du Martray à Paimpol  
dans l'urne prévue à cet effet,  
aux heures d'ouverture de l'agence.

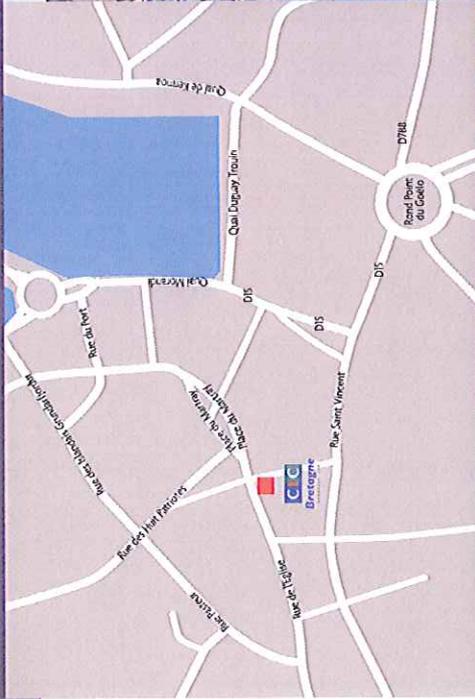
#### Coordonnées à remplir pour le jeu

Nom : \_\_\_\_\_  
 Prénom : \_\_\_\_\_  
 Adresse : \_\_\_\_\_  
 Code postal : \_\_\_\_\_  
 Ville : \_\_\_\_\_  
 Numéro de téléphone : \_\_\_\_\_  
 E-mail : \_\_\_\_\_

Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978,  
 il convient de préciser que les données personnelles collectées seront  
 utilisées pour l'organisation du tirage au sort et la remise des lots ainsi  
 qu'à des fins de prospections commerciales. Elles ne pourront être  
 communiquées à des tiers que pour les seules nécessités afférentes  
 aux finalités sus-évoquées, et pour répondre, le cas échéant,  
 aux obligations légales et réglementaires.



## À Paimpol Votre nouvelle agence CIC Bretagne



## Votre nouvelle agence CIC Bretagne

Nicolas Hignard, Directeur, Marc Barreau,  
 Yasmima Bekhedda et Severine Barboitaud

- ▶ 26, place du Martray - 22500 Paimpol  
Tel. : 02 96 55 37 76 - Fax : 02 96 22 91 06 - E-mail : 140836@cic.fr
- ▶ Heures d'ouverture  
Du mardi au vendredi : 8h45 - 12h30 et 13h45 - 18h00  
Samedi 8h45 - 12h30
- ▶ Un guichet automatique de banque et un dépôt commerçants  
24h/24 et 7j/7



**Particuliers,  
 Professionnels,**  
 profitez de nos offres  
 de bienvenue



Depuis CIC Ouest - 2 avenue Jean-Claude Doreville, BP 84001 - 44840 Nantes Cedex 1 - SA au capital de 83 710 000 € -  
 SIREN 8165 0177 RCS Nantes - LBF 485 - Banque régie par les articles L511-1 et suivants du Code monétaire et financier - Immatriculée  
 en qualité d'intermédiaire en opérations de assurances sous le n° Chex 07 008 480 commercial sous www.cic.fr. Centre d'assurance  
 assurée auprès de ACH VE SA et ACH IARD SA, régie par le code des assurances et MTRL. Mutuelle Nationale régie par le livre II du code  
 de la Mutualité, distribuée sous la marque CIC Assurance. SIREN 8165 0177 RCS Nantes - SA au capital de 83 710 000 € -  
 RCS B 463 349 040 - www.cicbretagne.fr - 12 rue Galvès, 701107 Plessis-Orléans

# Particuliers, des offres adaptées à chaque étape de votre vie !

## > Prêt Immobilier - Prêt travaux

Nous vous accompagnons dans votre démarche de nouveau propriétaire

Plus qu'un taux, nous vous proposons une étude approfondie de votre plan de financement pour un montage adapté en tenant compte des mesures gouvernementales, économiques d'énergie, prêt à taux zéro.<sup>(1)</sup>



## > Prêt personnel : Pour financer tous vos projets personnels : aménagement, voiture, vacances...

Pour connaître nos meilleurs taux, renseignez-vous auprès de nos conseillers CIC. Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.<sup>(2)</sup>



## > Épargne

De nombreuses solutions pour votre épargne

Un placement qui allie sécurité et disponibilité. Sa rémunération est garantie. Votre épargne est constamment disponible. **50 € versés sur le plan d'épargne programmé CIC de votre choix** : Plan épargne logement, Plan Assurance Vie ou Plans boursés.



## > Banque au quotidien

Le Contrat Personnel CIC : plus simple, plus économique, plus sécurisant.

Abonnement forfaitaire mensuel comprenant vos services de banque au quotidien : compte courant, carte bancaire et assurances et assurances, découvrant personnalisée (sous réserve d'acceptation du dossier), l'accès à la banque à distance, des réductions et gratifications sur des frais annexes.



## Téléphonie - CIC Mobile <

Prenez votre forfait téléphonique au CIC

**2 mois de forfait téléphonie offert** pour toute souscription d'une offre CIC Mobile avec engagement de 24 mois.<sup>(3)</sup> **Avantage Famille** : jusqu'à - 20 % par mois sur l'ensemble de vos forfaits.<sup>(4)</sup>



## Assurances <

Auto - Habitation - Santé - Prévoyance

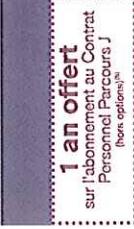
**Des services et des garanties adaptés à vos besoins, et 2 mois offerts** pour un nouveau contrat d'assurance souscrit souscrit.



## Offre jeune - 25 ans <

Pour vos enfants

Le contrat personnel Parcours J est une enveloppe de services de la banque au quotidien qui permet de payer et gérer ses comptes simplement.



## Transfert Facile CIC <

Vous venez chez nous on s'occupe de tout

Des spécialistes de la banque se chargent d'effectuer les changements de domiciliation bancaires à votre place.



## Professions libérales <

Pour la gestion de votre compte professionnel

**3 mois gratuits** pour l'ouverture d'un Contrat Libéral Essentiel CIC (5)



**1 mois offert** sur la cotisation de votre Assurance Santé (6)



Votre terminal de paiement électronique

**6 mois offerts** sur la location de votre TPE (7)

**1 mois offert** sur la cotisation de votre Assurance Santé (8)

**3 mois gratuits** pour l'ouverture d'un Contrat Professionnel Global (9)

Pour la gestion de votre compte professionnel

**1 mois offert** sur la cotisation de votre Assurance Santé (10)



## Extrait de règlement

Banque CIC Ouest, SA au capital de 83 780 000 €, dont le siège social est situé 2, avenue Jean-Claude Bondouelle à Nantes (44000), organise un jeu par tirage au sort lors de l'ouverture de l'agence de Paimpol qui se déroulera le 13 décembre 2012 au 2 mars 2013.

Jeu ouvert à toute personne physique, ayant complété et déposé son bulletin dans l'une présente à cet effet à l'agence CIC, 26 place du Maréchal à Paimpol aux horaires d'ouverture à savoir du mardi au vendredi de 8h45 à 12h30 et de 13h45 à 18h00 et samedi de 8h45 à 12h30.

Le tirage au sort est effectué le jeudi 7 mars 2013 sous contrôle du Juge de Paix, désigné par le Procureur. La participation au jeu est limitée à un bulletin par personne.

Les réponses figurant sur le bulletin d'inscription ont un caractère obligatoire. L'inscription incomplète ou erronée rend la participation au jeu caduque. Conformément à la loi informatique et libérée du 6 janvier 1978, il convient de préciser que les données personnelles collectées seront utilisées pour l'organisation du tirage au sort et la remise des lots ainsi qu'à des fins de prospections commerciales. Elles ne pourront être communiquées à des tiers que pour les seules nécessités afférentes aux finalités sus-évoquées et pour répondre, le cas échéant, aux obligations légales et réglementaires.

Les participants disposent d'un droit d'accès, de rectification, de communication et d'opposition sur simple demande auprès de Banque CIC Ouest - 2 avenue Jean-Claude Bondouelle-SP 84001-44040 Nantes Cedex

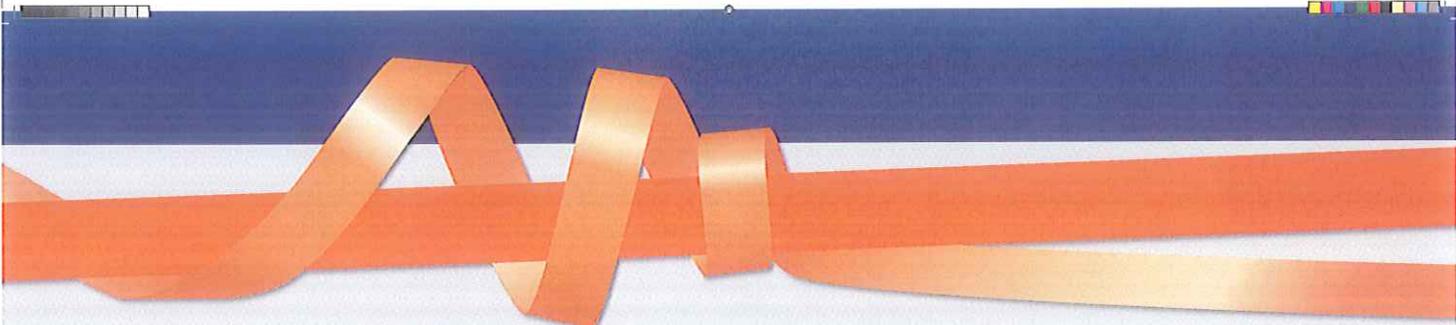
Le simple fait de participer entraîne l'acceptation pleine et entière du règlement déposé à la SCP Levesque, Caillard et Brochet, huissiers de justice associés, 1 rue Auguste Saupin - 44120 Vertou.

Le règlement complet sera adressé à titre gratuit à toute personne qui en fait la demande écrite, au plus tard 15 jours après la date de clôture du jeu, à l'adresse suivante : CIC Ouest, Direction de la Communication 2 avenue Jean-Claude Bondouelle 44000 Nantes.

La société organisatrice se réserve le droit d'écarter, de proroger, de modifier ou d'annuler le jeu si des circonstances extérieures à sa volonté l'exigent.

Banque CIC Ouest - 2 avenue Jean-Claude Bondouelle, BP 84001, 44040 Nantes Cedex 1 - SA au capital de 83 780 000 € - SIREN 805 801 072 RCS Nantes - LBF 4661 - Banque régie par les articles L311-1 et suivants du Code monétaire et financier - EPS, 30 rue du Douai, 67100 Strasbourg - SAS au capital de 1 000 000 € - RCS B 402 948 643 - www.epm.com - CIC mobile est un service de l'opérateur NSI Mobile, SCS RCS 421 713 892, 1 rue Galien, 13107 Paris Cedex 02.

**PARTICULIERS** : (1) Sous réserve d'acceptation du dossier. Vous bénéficiez d'un délai de réflexion de 10 jours. (2) Sous réserve d'acceptation du dossier. Les adhésions au crédit comprennent le versement de la somme. Vous bénéficiez d'un délai de réflexion de 14 jours. Les opérations de crédit sont soumises à l'approbation de la banque. (3) L'inscription est ouverte du 13 décembre 2012 au 2 mars 2013. (4) L'inscription est ouverte du 13 décembre 2012 au 2 mars 2013. (5) L'inscription est ouverte du 13 décembre 2012 au 2 mars 2013. (6) L'inscription est ouverte du 13 décembre 2012 au 2 mars 2013. (7) L'inscription est ouverte du 13 décembre 2012 au 2 mars 2013. (8) L'inscription est ouverte du 13 décembre 2012 au 2 mars 2013. (9) L'inscription est ouverte du 13 décembre 2012 au 2 mars 2013. (10) L'inscription est ouverte du 13 décembre 2012 au 2 mars 2013.



**ENTREZ ET JOUEZ !**



**A notre grand jeu « Ouverture »  
du 13 décembre 2012 au 2 mars 2013**

(sans obligation d'achat)

**A GAGNER :**

1<sup>er</sup> prix : **1 TÉLÉVISEUR LCD 81 cm d'une valeur de 350 €**

2<sup>ème</sup> prix : **1 APPAREIL PHOTO NUMÉRIQUE d'une valeur de 250 €**

3<sup>ème</sup> prix : **1 TABLETTE NUMÉRIQUE d'une valeur de 170 €**

4<sup>ème</sup> prix et 5<sup>ème</sup> prix : **1 CARTE CADEAU STIMBOX d'une valeur de 150 €**

Pour jouer, remplissez un bulletin  
et déposez-le dans l'urne prévue à cet effet dans l'agence.

**CIC** Bretagne

**Parce que le monde bouge.**